ARTOIS -FORMATION -PROFESSIONNELLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02246 62 auprès du préfet de région de Nord-Pas de Calais.

PROGRAMME DE FORMATION:

Préparation à l'Habilitation Électrique NIVEAU BS

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
14H00	Dans vos locaux	De 1 à 12 participants	A définir

Fiche descriptive de la formation:

Objectif de la formation:

- Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique selon la norme NF C 18-510

Pré-requis:

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ.

Public concerné:

 Personnel non-électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques. Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration.

Moyens pédagogiques:

- Support audiovisuel

Modalités Pédagogiques et techniques:

- Formation théorique et exercices pratiques
- Utilisation de votre installation électrique (simulation)

Movens d'encadrement:

- Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une grande expérience du terrain en électricité.

Contenu de la formation **TRONC COMMUN N°1** ☐ Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc. □ Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, ☐ Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION. o Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION. ☐ Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites. o Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT. ☐ Décrire le principe d'une HABILITATION. ☐ Donner la définition des symboles d'HABILITATION. o Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION. ☐ Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL. ☐ Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.). o Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés. ☐ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT. o S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.

Maj: 20.12.2019

\mathcal{ARTOIS} - $\mathcal{F}ORMATION$ - $\mathcal{P}ROFESSIONNELLE$

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02246 62 auprès du préfet de région de Nord-Pas de Calais.

□ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
 □ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13. ○ Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
Module BS
☐ Citer les limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.).
 Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE et échanger les informations nécessaires. Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. Rendre compte de son activité.
 □ Énoncer les fonctions des MATÉRIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT. ○ Reconnaître les MATÉRIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur ENVIRONNEMENT.
 □ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation. ○ Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
 □ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit. ○ Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRÉ-IDENTIFICATION, SÉPARATION, CONDAMNATION). ○ Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT). ○ Réaliser une remise sous tension.
 □ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT. ○ Délimiter et signaler la ZONE D'INTERVENTION BT. ○ Respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ.
☐ Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ÉLÉMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SÉCURITÉ, etc.).
 □ Énoncer la procédure de remplacement ○ Préparer organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire.
 Énoncer la procédure de raccordement. Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension. Analyser les risques préalablement à chaque SITUATION DE TRAVAIL.

Validation de la formation	Sanction de la formation
-Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirsUne épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.	- A l'issue de l'application pratique, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur
- Recyclage à 3 ans	

o Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Maj: 20.12.2019